

Déclaration du Cameroun à l'occasion de la 111^{ème} session du Conseil Exécutif

La Haye, 10-13 février 2026

Monsieur le Président

Monsieur le Directeur Général

Excellences, Chers collègues,

Distingués Délégués

- 1- Permettez-moi d'adresser mes chaleureuses salutations à Son Excellence Thomas Schieb, Ambassadeur et Représentant Permanent de la République d'Allemagne, Président de nos travaux. Ma Délégation lui assure tout son soutien et sait pouvoir compter sur son professionnalisme pour l'aboutissement heureux de nos discussions.
- 2- Monsieur le Directeur Général, votre rapport riche en information permet assurément à tous les Etats Parties d'avoir une vue globale des activités menées dans l'intervalle ainsi que des défis auxquels devra faire face notre Organisation.
- 3- A la veille de la célébration des droits de la femme j'adresse ma Délégation adresse ses particulières admirations à S.E.Mme Odette Melono pour son leadership féminin. Notre appréciation également à l'endroit de l'ensemble du personnel féminin de l'Organisation. Nous n'oublions pas le personnel masculin qui travaille à leur coté dans un esprit d'équipe et de mutuel respect.

Monsieur le Président,

- 4- Ma Délégation fait siennes les Déclarations du Groupe du NAM plus Chine ainsi que du Groupe Africain présentées respectivement par leurs Excellences Myriam Black Sow, Ambassadeur de la République de l'Ouganda et Liguemoh Madeleine, Ambassadeur de la République du Cameroun.
- 5- A titre national, ma délégation voudrait relever les points suivants :

- 6- Le lancement de la 7^{ème} phase du Programme Africain démarré timidement il y a 19ans, confirme que ce Programme est un important outil d'accompagnement des Etats Parties africains dans les activités de mise en œuvre de la Convention. L'impact positif enregistré et illustré par des résultats concrets et satisfaisants pour la Région Afrique en général et en particulier pour le Cameroun fonde à ce que les états Parties africains participe activement à la définition de son contenu en collaboration avec le Secrétariat Technique.
- 7- Plusieurs camerounais ont d'ores et déjà bénéficié des formations pointues dans le cadre de ce Programme. Il convient par ailleurs d'apprécier le dynamisme retrouvé de l'Autorité Nationale de mon pays qui ne manque pas d'organiser sur le plan national les activités de sensibilisation des acteurs ainsi que de la société civile sur les objectifs de la Convention pour une meilleure appropriation.
- 8- Depuis la dernière session du Conseil Exécutif, 6 activités de renforcement de capacités ont été spécialement organisées pour la Région Afrique à travers ce Programme. Aussi, je saisis cette opportunité pour remercier le Directeur Général d'avoir repositionner le Programme Africain par le recrutement d'un coordonnateur dont ma Délégation salue le dynamisme.
- 9- Le Cameroun est très intéressé à développer les compétences de ses laboratoires ainsi que celles de ses acteurs nationaux. Ceci ne sera possible que par la mise sur pied d'une Autorité Nationale forte et autonome. Pour y parvenir, ma Délégation reste convaincue que l'échange d'expérience à travers la formation des formateurs, le Mentorat et le partenariat reste la meilleure stratégie. Voilà pourquoi certains Etats Parties ayant eu une expérience réussie ont été approchés. Ma Délégation remercie le Secrétariat Technique pour son accompagnement dans ce projet.

Monsieur le Président, chers collègues

- 10- De nos jours la communication conditionne les résultats de la plupart des organisations. Aussi, la mise sur pied d'un bulletin de

l'OIAC est-il un atout et un outil pertinent pour l'ouverture de notre Organisation sur le monde. Ceci permettra assurément une meilleure appropriation de la Convention par les différentes cibles. Il en est de même des consultations régulières du Secrétariat Technique avec la Région Afrique, notamment avec les Etats Parties basés à Bruxelles et l'Union Africaine.

- 9- Les réunions annuelles des Autorités Nationales africaines organisées jusqu'ici ont permis de développer les compétences nationales et attirent davantage les pays africains qui s'intéressent de plus en plus aux objectifs de la Convention.
- 10- S'agissant du renforcement des capacités des acteurs de la chimie ainsi que des laboratoires des Etats Parties africains, ma Délégation se réjouit de la programmation de l'exercice Chemex Africa II, après celui tenu à Alger en 2024. Ma délégation croit fermement que l'organisation régulière des activités de renforcement des capacités des laboratoires serait une opportunité pour les laboratoires africains de se développer et d'acquérir les standards pour être labelisés « laboratoires désignés OIAC ».

Monsieur le Président,

- 11- Ma Délégation réitère son attachement aux valeurs portées par notre Organisation. Aussi, est-elle contre l'utilisation de l'arme chimique par quoique ce soit, où que ce soit et pour quelque raison. Au regard de la résurgence de la violence sur l'arène internationale, ma Délégation voudrait exprimer son indignation face à la violation des règles du droit international ainsi que de notre Convention. Ainsi, invite-t-elle les acteurs impliqués dans les différents conflits à dialoguer afin d'y trouver une solution pacifique ; ce qui protégera la paix et la sécurité internationales dont nous dépendons tous.
- 12- En ce qui concerne le terrorisme chimique, qu'il me soit permis de féliciter le travail accompli par le groupe à composition non limitée présidé par l'Ambassadeur Mandonsela qui accomplit un travail

remarquable. Le terrorisme chimique a atteint un niveau de sophistication inquiétant avec l'apparition des Nouvelles Technologies particulièrement l'Intelligence Artificielle. Les efforts accomplis par le Secrétariat Technique afin de prévenir la propagation des attaques chimiques sont appréciés. Toutefois, il est nécessaire de garantir à tous les Etats Parties, les capacités de riposte. Ma Délégation a pris bonne connaissance de la Note du Directeur Général informant des efforts de l'OIAC dans ce sens.

- 13- La question syrienne est à ce jour l'exemple par excellence de l'efficacité de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme chimique. Ma Délégation saisit l'occasion pour féliciter les avancées enregistrées dans ce dossier. Toutefois, elle s'inquiète quant à la complexité de la situation, au cout et au temps qu'il faudra pour définitivement clore cette question.
- 14- Enfin, ma Délégation souhaiterait rappeler l'importance du retour à la prise des décisions importantes par le consensus. Pour ce faire, nous devons restés dans l'application des dispositions de lla Convention en évitant des interprétations qui pourraient cristalliser les positions. Dans cette rubrique, ma Délégation se réjouit de la Décision de la Conférence des Etats Parties d'étendre le mandat du Groupe à composition non limitée devant continuer la réflexion sur les règles de procédure de nomination des membres du Conseil Exécutif. Nous restons convaincus de ce que les échanges dans ce cadre, menés de manière dynamique et constructive pourraient permettre d'atteindre un compromis qui arrangerait l'ensemble des Etats Parties.